

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 Novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 29 novembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11  
Nombre de voix contre :  
Nombre d'abstentions :

**Présents :** Jean-Marie PRAYER, Marie Paule ROGOU, Jacqueline PUGET, Alexandra BUTEL, Jean Louis SERRES, Stéphane PATRAS, Alain LAURENS

**Excusés :** Cécile LAPEYRE

**Pouvoirs :** Amélie MARRIQ (pouvoir donné à Marie Paule ROGOU), Alain MANIVEL (pouvoir donné à Jean Louis SERRES), Jean LAPEYRE (pouvoir donné à Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL (pouvoir donné à Jacqueline PUJET)

**Absents :** Fabien SERRES

**Secrétaire de séance :** Alain LAURENS

**Objet : Dotation amortissement subvention – Budget annexe Eau Assainissement STEP**

**Vu** la délibération 2013-036 du 23/10/2013, fixant les durées d'amortissement des investissements réalisés sur le budget annexe Eau, Assainissement, STEP.

**Considérant** que sur la délibération susmentionnée la durée d'amortissement des subventions n'a pas été définie.

Il est proposé d'amortir les subventions sur la même durée d'amortissement que les biens auxquels elles se rapportent.

**Considérant** la démission du maire le 08/11/2022,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Fixe** la durée d'amortissement des subventions sur la même durée d'amortissement que les biens auxquels elles se rapportent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Pour le maire démissionnaire,  
La première adjointe,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 13-12-2022  
Publié le : 13-12-2022  
Affiché le : 13-12-2022